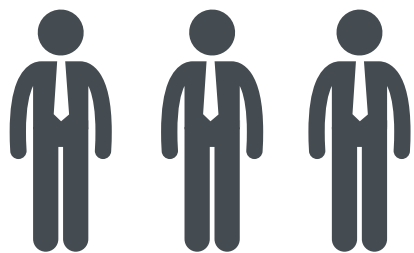


LES ENTREPRISES FRANÇAISES FACE AU RGPD

DÉCOUVERTE



43%

ne sont pas du tout familiarisées aux dispositions du RGPD

RETARD

Seules **9%** se déclaraient conformes au RGPD à **9 mois** de l'entrée en vigueur



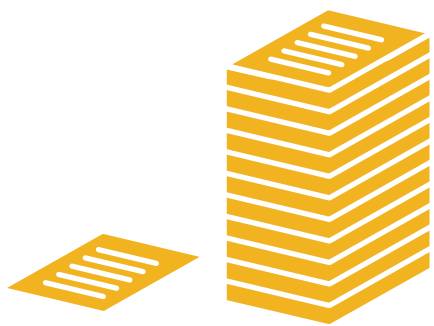
1 entreprise sur 5 seulement sera prête en mai 2018

OPPORTUNITÉ



Pour **80%** d'entre elles le RGPD permettra de renforcer la sécurisation et la confidentialité des données

AU TRAVAIL !



Pour **97%**, le volume de données collectées va augmenter



Seule **1 entreprise sur 3** demande le consentement des personnes concernées par un traitement de données personnelles aujourd'hui



51% se disent capables de localiser les données personnelles efficacement

RÉACTION



72 heures

= le délai qu'elles auront pour notifier les violations de données

SANCTIONS



Jusqu'à **20 millions** d'euros ou **4% du CA annuel mondial** = les amendes maximales en cas de non-respect du RGPD

Sources : Cabinet d'avocats international Bird and Bird et IDC France